

Brookfield

Renewable Partners

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

L'entreprise continue d'afficher une bonne performance. À l'approche de la fin de 2016, nous demeurons en voie d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés au début de l'année. Au cours des neuf premiers mois de cette année, nous avons investi des capitaux propres d'environ 1 milliard \$ avec nos partenaires institutionnels afin d'acquérir des actifs hydroélectriques d'une puissance de plus de 3 000 mégawatts situés en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Nous avons également acquis, avec nos partenaires, une participation de 35 % dans le flottant de TerraForm Power Inc., une société cotée possédant un portefeuille d'actifs d'énergie solaire et éolienne de haute qualité d'une puissance de 3 000 mégawatts. Enfin, nous avons déployé 120 millions \$ pour la construction de projets de développement à un stade avancé de 200 mégawatts à des rendements supérieurs.

Au cours de l'année, nous avons pu observer que la valeur des transactions sur les actifs d'énergie renouvelable comportait une prime dans tous nos principaux marchés. Dans un tel environnement, nous avons continué de faire preuve de discipline en ce qui a trait à nos acquisitions afin de continuer à générer un rendement total à l'actionnaire de 12 % à 15 % par année. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur des investissements pour lesquels notre expertise en matière d'exploitation et notre approche contra-cyclique nous permettent d'assurer la croissance à des rendements attrayants. En outre, nous continuons d'identifier un éventail de nouvelles occasions d'investissement affichant un potentiel de croissance importante des flux de trésorerie à long terme.

Environnement d'investissement

L'environnement d'investissement demeure attrayant dans tous les marchés que nous ciblons.

En Amérique du Nord, nous étudions des occasions d'acquisition d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires dans de multiples marchés. Toutes ces occasions potentielles reflètent des thèmes dont nous avons parlé dans le passé : une période prolongée de faibles prix de l'énergie dans la plupart des marchés nord-américains de l'énergie et des difficultés financières, qui font en sorte que les entreprises ont besoin à la fois d'un parrainage financier et d'une expertise en matière d'exploitation solides afin d'optimiser les flux de trésorerie. Comme nous l'avons indiqué plus tôt, nous détenons un investissement important dans TerraForm Power. Nous croyons que nous sommes les mieux à même de fournir un parrainage opérationnel et financier solide à TerraForm en raison de notre présence mondiale, de nos capacités internes au chapitre de l'exploitation, du développement et du marketing d'énergie ainsi que notre solidité bilancielle et financière. Nous sommes enthousiasmés par l'idée de convenir d'une voie à suivre avec cette société sous peu.

Les politiques en matière d'énergie renouvelable et propre continuent de prendre de l'ampleur, les priorités étant déterminées par des États et des sociétés particuliers. La récente demande de propositions triétatique pour de l'énergie propre en Nouvelle-Angleterre, la législation relative à l'énergie propre du Massachusetts et la norme d'énergie propre de l'État de New York, selon laquelle 50 % de la production devra provenir de sources propres d'ici 2030, sont des exemples d'activités d'approvisionnement de grande envergure qui sont survenues dans le nord-est des États-Unis au cours de la dernière année. Plusieurs autres initiatives de lutte contre les changements climatiques sont en train de cheminer dans le processus législatif et le processus d'établissement de politiques dans de nombreux territoires, et nous croyons qu'un grand nombre d'entre elles seront mises en œuvre en temps voulu.

Même si la plupart des activités entourant les politiques d'énergie renouvelable ont découlé à ce jour d'initiatives mises de l'avant par des États, le résultat de l'imminente élection présidentielle aux États-Unis déterminera en partie l'ampleur du soutien fédéral à l'égard de mesures incitatives et de politiques telles que le *Clean Power Plan* ou de mesures similaires au prix fédéral pour le carbone annoncé récemment au Canada. Il va sans dire que notre entreprise n'est pas axée sur un quelconque cycle politique à court terme, et nous croyons que les tendances positives que nous observons continueront de progresser, peu importe le résultat. D'ailleurs, à l'heure actuelle, 60 % des sociétés du *Fortune 100* disposent de politiques en matière d'électricité renouvelable ou de changements climatiques, et 81 sociétés dans le monde se sont engagées à utiliser de l'électricité renouvelable à 100 %.

Nous continuons également l'intégration d'un portefeuille hydroélectrique de 296 mégawatts situé en Pennsylvanie, la plus récente de nos acquisitions dans le nord-est des États-Unis. Ce portefeuille englobe des actifs hydroélectriques de haute qualité, de solides rendements en termes d'encaisse dans l'environnement de faibles prix que l'on connaît actuellement, et un important potentiel de gain susceptible de se matérialiser lorsque les prix se rétabliront aux États-Unis.

En Europe, nous avons continué de nous concentrer sur la construction de projets à même notre réserve de développement afin d'atteindre les rendements que nous avons ciblés. En Irlande, nous avons récemment mis en service un parc éolien de 14 mégawatts et nous continuons de faire progresser deux autres projets éoliens d'une puissance totalisant 43 mégawatts. Nous avons également acquis un projet de 19 mégawatts prêt à construire et situé à proximité de l'un de nos parcs éoliens existants. Nous prévoyons commencer la construction d'ici la fin de l'année, l'achèvement étant prévu pour le début de 2018. Ces projets devraient procurer des rendements de l'ordre d'une quinzaine de pour cent sur un marché où les actifs et portefeuilles sous contrat attirent des offres considérables à des niveaux beaucoup plus solides. Par conséquent, nous étudions la possibilité d'une vente opportune de certains de nos parcs éoliens en exploitation et entièrement sous contrat afin de faire émerger de la valeur et de recycler des capitaux vers des actifs à rendement plus élevé.

Nous poursuivons la construction de trois petites installations hydroélectriques ayant une puissance installée d'environ 70 MW au Brésil, installations qui sont entièrement sous contrat pour une durée de 30 ans. Ces installations devraient générer des rendements de l'ordre de 20 % sur la durée de vie des actifs, et la première des trois installations devrait être mise en service au cours du premier trimestre de 2017.

En Colombie, nous avons porté à 99,6 % notre participation dans le portefeuille hydroélectrique de 3 000 mégawatts d'Isagen. Notre participation nette dans ce portefeuille de haute qualité est de 24 %. L'entreprise continue d'afficher une performance conforme à nos attentes et a de solides perspectives de croissance à long terme sur un marché où l'offre est insuffisante. En plus des centrales en exploitation, nous commençons à faire progresser des projets de développement de 100 mégawatts sur ce marché à mesure que nous réalisons notre plan d'affaires et cherchons des occasions de croissance additionnelles.

Résultats d'exploitation et liquidités

Le BAIIA ajusté de 332 millions \$ et les fonds provenant des activités de 73 millions \$ enregistrés au troisième trimestre ont été comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les conditions hydrologiques ont poursuivi leur amélioration au Brésil, et le régime des vents a continué d'être solide à nos parcs éoliens de l'Europe et de l'Amérique du Sud. En revanche, les apports d'eau ont été inférieurs à la moyenne en Amérique du Nord, résultat d'un été plus sec que la normale dans la

plupart des régions. Les flux de trésorerie des actifs récemment acquis ont permis de compenser une partie de cette incidence. Le troisième trimestre est de manière saisonnière le plus faible au chapitre de la production et, comme par les années passées, nous profitons de la baisse des apports d'eau et de nos capacités de stockage pour effectuer la majeure partie de nos travaux d'investissement de maintien et d'optimisation des actifs.

En Amérique du Nord, les marchés de l'énergie continuent de montrer des signes de dysfonctionnement, le coût des réductions importantes des émissions, en particulier dans les régions ayant un faible accès aux énergies renouvelables, continuant d'excéder le signal du marché du gros (prix au comptant). En Nouvelle-Angleterre, par exemple, nous voyons des signes clairs d'un marché qui semble dysfonctionnel. La demande de propositions pour de l'énergie propre mentionnée précédemment, qui était parrainée par trois différents États, n'a pas atteint, et de loin, la cible de 5 TWh par année qui avait été fixée et s'est soldée par la sélection de projets totalisant moins de 1 TWh, et ce, malgré les mesures incitatives. Il s'agit également là d'une région où, malgré des prix se situant encore à 75 \$/MWh pendant l'hiver, les installations nucléaires menacent de fermer leurs portes en raison de produits d'exploitation insuffisants. La situation est insoutenable et se reflète aussi dans la force continue des prix pour la puissance, qui ont augmenté au cours des quelques dernières années en réaction aux faibles prix de gros. Tous ces éléments pointent vers une montée des prix de l'énergie à l'avenir afin d'encourager l'arrivée de la nouvelle offre requise.

Au Brésil, nous commençons à voir des signes d'amélioration de l'économie, ce qui donne lieu à une augmentation de la demande d'énergie et des prix sur les marchés du gros par rapport à plus tôt cette année. À l'heure actuelle, les prix au comptant de l'énergie ont grimpé à 150 R\$/MWh comparativement aux planchers récents d'environ 50 R\$/MWh, alors que les réservoirs atteignent maintenant approximativement 40 % de leur moyenne à long terme à l'aube de la saison des pluies. Nous continuons à dialoguer avec bon nombre de clients commerciaux et industriels à la recherche d'occasions de contrats et, au cours du troisième trimestre, nous avons réussi à conclure des contrats de 3 à 4 ans visant la vente de 166 GWh d'énergie par année à un prix moyen de 230 R\$/MWh.

En Europe, l'établissement d'un groupe de marketing commence à porter fruit : des produits de plus de 2,5 millions € ont été générés par les activités de marketing d'énergie en 2016. Ces produits sont réalisés par l'entremise de la vente d'énergie sur l'interconnexion Irlande/Royaume-Uni, ce qui permet d'obtenir des prix plus élevés en période de demande de pointe au Royaume-Uni. L'émergence d'une tranche importante de cette valeur découle de l'optimisation des contrats générant des produits et de la vente de crédits verts sur des marchés à valeur supérieure. Des travaux supplémentaires sont en cours pour développer ces activités dans d'autres territoires européens.

Notre situation de liquidités à la fin du trimestre est demeurée solide à \$1,3 milliard \$. Nous avons réalisé un certain nombre d'activités de financement au troisième trimestre, dont l'émission de billets à moyen terme de 500 millions \$ CA ayant une échéance de 10 ans et portant intérêt à un taux nominal de 3,6 %. De plus, nous avons émis des obligations de 300 milliards COP (environ 100 millions \$ US) à Isagen à un taux inférieur à notre hypothèse de souscription. Le produit nous permettra de rembourser les emprunts qui arriveront à échéance tout en faisant émerger des fonds additionnels pour la croissance future.

Perspectives

Dans les mois à venir, nous comptons poursuivre la réalisation de nos plans de croissance en faisant progresser notre réserve de transactions, en construisant nos projets de développement hydroélectrique et éolien et en menant des activités de recyclage de capitaux sur une base opportune.

Nous avons hâte de vous faire part de nos progrès au trimestre prochain, et nous vous sommes reconnaissants de votre soutien constant.

Cordialement,

Le chef de la direction



Sachin Shah

Le 3 novembre 2016

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

La présente lettre aux actionnaires renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des « énoncés prospectifs » au sens de la Section 27A de la Securities Exchange Act of 1933 (États-Unis), dans sa version modifiée, et de la Section 21E de la Securities Exchange Act de 1934 (États-Unis), dans sa version modifiée, ainsi que des dispositions des « règles refuges » de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (États-Unis), et de tout règlement canadien applicable en matière de valeurs mobilières. Les mots « devoir », « potentiel », « tendre à », « cible », « futur », « croissance », « s'attendre à », « croire », « objectif » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions, y compris l'emploi de la forme future ou conditionnelle, qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux actionnaires comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions, la disponibilité des occasions d'acquisition, la liquidité ainsi que le calendrier et la réalisation des acquisitions et projets de développement. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et attentes raisonnables, vous ne devriez pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans cette lettre aux actionnaires. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux actionnaires, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; les changements à la réglementation gouvernementale, y compris les mesures incitatives pour l'énergie renouvelable; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Nous prévenons le lecteur que la liste ci-dessus des facteurs importants pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux actionnaires, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à toute date postérieure. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La présente lettre aux actionnaires comprend des références au BAIIA ajusté et aux fonds provenant des activités qui ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que ces mesures constituent des mesures complémentaires utiles aux investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie anticipés de notre portefeuille opérationnel. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée séparément de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire du contexte.